



PERMANENCES DES CALENDRIERS DES POMPIERS DE SOLUTRE-POUILLY

Les Sapeurs-Pompiers de Solutré-Pouilly seront ravis de vous accueillir dans leur nouvelle caserne (153 route de l'école à Solutré-Pouilly) pour la permanence des calendriers :

- **Samedi 02 décembre de 10h à 18h** (ce même jour à 11h, se tiendra l'inauguration de la caserne avec la municipalité !),
- **Dimanche 03 décembre de 10h à 13h,**
- **Jeudi 07 décembre de 18h à 20h.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible sur l'un de ces créneaux, il est possible de passer votre commande :

- par chèque (à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Solutré-Pouilly) ou en espèces, à déposer dans la boîte aux lettres de Aurélie SÈVE - 106 rue de la Chapelle à Pouilly,
- en ligne en scannant le QR code ci-joint ou directement via ce lien : <https://urlz.fr/oAKb>



Joyeuses fêtes de fin d'année et prenez soin de vous !

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Solutré-Pouilly